

## Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

### Déclaration du groupe des Professions libérales

Les 100 milliards du plan de relance s'ajoutent aux 470 milliards qui ont accompagné le premier confinement. Les milliards pleuvent, mais cette pluie sera-t-elle féconde ?

L'avis nous invite à examiner comment cette manne pénétrera dans l'économie.

L'importance des financements ne dispense pas d'un minimum de planification stratégique de la part des pouvoirs publics pour stabiliser l'environnement réglementaire, établir un climat de confiance pour les investisseurs, préserver une part d'investissement significative à la recherche et aux infrastructures, accompagner les efforts de formation nécessaire. Évaluer aussi ces plans d'investissement.

La simplification de l'accès aux aides pour les PME est impérative, et l'avis incite opportunément à imaginer des solutions novatrices pour que les PME regroupent leurs réponses à certains appels d'offre. De même est-il utile d'encourager l'épargne des ménages à se diriger vers les fonds propres des entreprises.

Bien sûr l'objectif de neutralité carbone en 2050 doit être l'axe de cohérence de ces investissements. C'est le sens des deux exemples développés dans l'avis, qu'il s'agisse de moderniser des secteurs traditionnels (ici le bâtiment) ou de favoriser des investissements de rupture (ici l'hydrogène).

La France, démontre l'avis, pourrait jouer un rôle central dans le développement de l'hydrogène, à condition de regrouper les initiatives, d'aider les PME à créer des synergies avec les grands groupes, et d'articuler ces efforts dans un contexte européen.

La filière immobilière (20 % des investissements des entreprises, 21% du PIB pour le seul logement) représente 25 % des émissions de GES. La SNBC vise une réduction de 49 % des émissions des GES des bâtiments en 2030 et la neutralité carbone en 2050. Au rythme actuel, nous sommes loin du compte. Le plan de relance est ambitieux en la matière mais les crédits déjà alloués, pourtant importants, n'auraient provoqué qu'une baisse de consommation d'énergie du parc immobilier de 1 % entre 2009 et 2016. Ici aussi, complexité ne rime pas avec efficacité.

Le groupe des professions libérales soutient la priorité donnée dans l'avis à la lutte contre la précarité énergétique et les passoires thermiques. A ce titre, notre groupe insiste sur la nécessité de faciliter le parcours rénovation des copropriétés en leur proposant des instruments financiers pour emprunter sur du long terme en lieu et place des propriétaires qui souvent n'en ont pas les moyens.

Le groupe des professions libérales remercie les rapporteurs et les membres de la section pour leur travail et a voté l'avis.